

Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive

Suite au décret n°2016-1387 du 12 octobre 2016 , les conditions de renouvellement du certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport sont modifiées.

Dorénavant, pour le renouvellement de la licence, un certificat médical d'absence de contre-indication datant de moins d'un an est exigé :

- tous les 3 ans pour les licences qui ouvrent droit à la participation aux compétitions sportives ;
- tous les 3 ans pour les licences qui n'ouvrent pas droit à la participation aux compétitions sportives (licences " loisir ").

À compter du 1er juillet 2017, les licenciés qui demanderont le renouvellement de leur licence devront présenter une attestation justifiant qu'ils auront répondu négativement à chaque rubrique d'un questionnaire de santé QS- Sport Cerfa 15699 01, parution JO du 4 mai 2017.

Cette attestation devra être présentée à chaque renouvellement de la licence pendant une période de trois ans, qui court à compter de la date de présentation du dernier certificat médical. Au terme de cette période de trois ans, un nouveau certificat médical devra être présenté.

La présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication est exigée tous les trois ans, pour les licences compétition et loisir L1.

LICENCE COMPETITION

● Première demande

Obligation de présenter un certificat médical **précisant l'absence de contre-indication à la pratique du sport de Traîneau et Pulka à chiens en compétition.**

Certificat datant de moins d'un an, la durée d'un an s'apprécie au jour de la demande de la licence.

Un nouveau certificat sera demandé tous les 3 ans pour le renouvellement de la licence.

● Renouvellement

Deux possibilités :

- ***vous avez répondu NON à toutes les questions du questionnaire*** : vous devez fournir l'attestation confirmant qu'il a bien été répondu négativement à toutes les questions du questionnaire santé.
- ***Vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions*** : vous devez fournir un certificat médical obligatoirement.

Ce questionnaire devra être complété à chaque renouvellement de licence.

IMPORTANT : **les réponses au questionnaire et l'attestation engagent directement la responsabilité du licencié.**

LICENCE LOISIR

● Première demande et renouvellement :

Le certificat médical n'était pas exigé jusqu'à présent pour la licence loisir, une seule règle applicable pour la saison 2017-2018.

Obligation de présenter un certificat médical (L1 uniquement) datant de moins d'un an lors de la demande, précisant l'absence de contre-indication à la pratique du sport de traîneau et Pulka à chiens.

L'attestation sera obligatoire pour le renouvellement à la saison 2018-2019.

● Le questionnaire de santé

Le licencié, ou son représentant légal (pour les mineurs), renseigne un questionnaire de santé.

Le questionnaire de santé permettant le renouvellement de la licence à partir du 1er juillet 2017 est intitulé " QS-SPORT ". Ce questionnaire est homologué, suite à l'arrêté du 20 avril 2017 du code du sport avec parution au JO le 4 mai 2017.

Il est donc disponible sous forme d'un formulaire Cerfa n°15699*01.

Le QS-SPORT ne **doit pas être remis à la fédération** lors de la demande de renouvellement de la licence. Le licencié ou son représentant légal, doit toutefois attester auprès de la fédération avoir répondu par la négative à chacune des rubriques du QS-SPORT.

FREQUENCE DE PRESENTATION DU CERTIFICAT MEDICAL

OBTENTION LICENCE	RENOUVELLEMENT LICENCE					
ANNEE N	ANNEE N1	Année N2	ANNEE N3	ANNEE N4	ANNEE N5	ANNEE N6
CERTIFICAT MEDICAL	QS-SPORT + Attestation	QS-SPORT + Attestation	CERTIFICAT MEDICAL	QS-SPORT + Attestation	QS-SPORT + Attestation	CERTIFICAT MEDICAL

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes OUI par OUI ou par NON* NON

Durant les 12 derniers mois

- | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4) Avez-vous eu une perte de connaissance ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

A ce jour

- | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



ATTESTATION

(à joindre à la demande de licence)

Je soussigné :

Nom :

Prénom

N° de licence :

Déclare avoir précédemment fourni un certificat médical daté de moins de 3 ans à ce jour, et atteste avoir répondu **NON** à toutes les questions du questionnaire de santé .

Je sais qu'avec cette attestation, j'engage ma propre responsabilité, et qu'en aucun cas celle de la F.F.P.T.C. ne pourra être engagée .

Certificat médical précédent :

Date et signature du titulaire ou du représentant légal

Date :/...../.....

Nom du médecin :